



Orange ? si on gratte un peu c'est plutôt brun, partie 7 et fin

Par **Gjhuvan**, le **26/10/2012** à **07:41**

Bonjour,

Suite de la partie 6 du même titre ... je vous l'ai faite longue mais c'est le dernier morceau

...

J'espère que mon Conseil ne me poussera pas à régler les 14 mois d'abonnement restant. Le dossier est suffisamment clair et défendable sur l'attitude d'Orange. Les abus sont incroyables.

Je dis mon Conseil, oui, car je me dois à présent de remettre ce litige entre les mains d'un professionnel du droit civil ou d'une association de défense des consommateurs qui décideront eux, de la suite qu'il faut donner à cette affaire. Je suis obligé de changer de fournisseur d'accès Internet et de téléphonie même si ce litige est dû au manque de sérieux et de scrupule d'Orange et à ses nouvelles pratiques abusives et anti-commerciales.

Je pense que n'importe qui comprendra ma colère : en souscrivant en janvier 2012 un forfait global haut de gamme à près de 100 € mensuels pour n'avoir aucun dépassement de facturation e j'ai en dix mois été prélevé automatiquement et sans mon accord contracté de la somme de mille euros pour un service incroyablement restreint de bande passante, instable tous les mois, et actif moins d'un quart de cette période. Bien sûr on pourra arguer du fait que tout cela est subjectif. Les preuves sont difficiles à réunir.

Dans un mauvais resto vous ne touchez pas à l'assiette si le service n'est pas à la hauteur et vous partez. Mais là ? abonné pour 24 mois !

À présent Orange me menace de résilier un contrat invalide et de m'inscrire sur le fichier GIE PRÉVENTEL celui des mauvais payeurs des sociétés de téléphonie, pour avoir refusé d'être encore indûment prélevé automatiquement d'un montant majoré de mon abonnement par ses dépassements fantaisistes. C'est abusif : cette situation m'est gravement préjudiciable. Les exactions d'Orange me privent à présent totalement et sans doute pour longtemps de l'outil de communication le plus indispensable à l'exercice de mon activité puisque j'entreprend le lancement de mon entreprises par l'utilisation quotidienne de l'Internet à l'appui d'un site en ligne pour les contacts des partenariats qui en découlent. La téléphonie et Internet sont les outils fondamentaux à mon activité.

J' espère que cette exposé vous aura ouvert les yeux sur ce téléopérateur et fournisseur d'accès Internet : l'Orange vire au brun très vite, aussi, faites attention dans quoi vous vous embarquez, car si vous trouvez que le brun fouette, leur orange ne leur pique pas les yeux, à eux !

Je vous remercie de votre attention.

Par **pat76**, le **26/10/2012** à **16:57**

Bonjour Gjhuvan

A la lecture de votre texte, si je vous comprends bien, on risque de tomber sur des pépins en prenant Orange...